

1 – La Pyrale du buis

Il est devenu le sujet de discussion et de plainte de cet été, ce petit papillon blanc et argenté. En effet, dans les zones à forte densité de buis, sa présence en grand nombre était plus qu'embarrassante le soir dans les endroits illuminés voire oppressante parfois, "Hitchcockienne" diront certains...

Fort heureusement, notre commune a été relativement épargnée par rapport aux alentours du lac du Bourget et de la combe chambérienne. Il y a en effet très peu de buis à l'état sauvage chez nous, même si les communes proches du Banchet (où un arrêté préfectoral interdit l'accès aux chemins de randonnée) ne peuvent en dire autant.

Les premiers "dégâts" visibles sont apparus l'an dernier sans vraiment d'ampleur. Mais cette année, avec les conditions climatiques propices au développement des générations de l'an dernier, la population de *Cydalima Perspectalis* a littéralement explosé.

Mes buis sont-ils touchés????

Les papillons ont une durée de vie de 8 jours, durant lesquels leur seule obsession est de pondre pour assurer la pérennité et l'expansion de l'espèce.

Pour savoir si vos buis sont touchés, le premier signe évident est le vol de papillons à proximité la nuit ou leur envol lorsque vous les secouez en journée.

Au début du printemps, des mésanges venant picorer vos buis sont une preuve de la présence de chenilles sorties de leur hibernation car elles en sont friandes.

Mais le signe le plus révélateur, et facile à déceler, à mon sens, est la présence de déjections de chenilles au sol (petites boules vertes) et de petites toiles de soie sur les feuilles.

Mais que faire contre cette invasion????

Réponse:

rien contre l'invasion proprement dite car le niveau d'infestation est bien trop important (86 départements), rendant un traitement à grande échelle impensable pour le moment, les effets secondaires n'étant pas encore connus.

Diverses solutions sont étudiées par l'INRA (programme Savebuxus)

Le problème ne pouvant pour l'instant être réglé à la base, **il convient à chacun de protéger ses buis**. Pour cela il existe plusieurs alternatives:

- le piégeage des papillons avec des pièges à phéromones type Buxtrap
- les filets anti-papillons
- le traitement chimique insecticide
- les Trichogrammes, type Trychotop (petits insectes parasites de la pyrale)
- le traitement à base de *Bacillus thuringiensis* (bactérie aérobie)
- les méthodes diverses et imaginatives (lampes avec bassine d'eau savonneuse, secouer les buis et aspirer les chenilles tombées...)

Devant toutes ces alternatives, je vous conseille l'utilisation du *Bacillus thuringiensis* (Bt) que vous trouverez dans toutes les jardinerie.

En tant que jardinier amateur j'en ai fait l'expérience depuis deux ans sur mes buis et ils sont intacts à ce jour. Ce choix est justifié par le fait que le Bacille de thuringe, présent à l'état naturel dans le sol, n'est pas un produit issu de la chimie et est donc utilisable en agriculture biologique.

Notez que le prochain cycle de ponte de notre papillon est annoncé cette fin de mois de septembre, je vous conseille donc de vous munir de ce Bt au plus tôt pour pouvoir réaliser un traitement préventif puis un curatif 5 jours plus tard et ainsi éviter que cette dernière population de chenilles ne puisse se mettre en hibernation dans vos buis et les dévorer aux premières chaleurs du printemps prochain...

2 – L'ambroisie

On en parle, elle nous incommode avec son pollen hyper-allergisant mais qu'est ce que c'est?

L'ambroisie *Ambrosia artemisiifolia* est une plante annuelle de la famille des asteracées venue d'Amérique du Nord via les transports aériens à destination de l'aéroport de Lyon Saint Exupéry il y a quelques années.

Au début sa présence se cantonnait aux pourtours de l'aéroport, de la région lyonnaise, puis elle s'est étendue via les axes routiers (l'A43 pour ce qui nous concerne). Elle est maintenant présente dans quasiment tout l'hexagone.

Cette plante pionnière possède un fort pouvoir colonisateur et affectionne les terrains secs et dégagés (bords de route, cultures de maïs, gazons ou prairies clairsemés, talus...)

Sa prolifération et le fort pouvoir allergénique en font une espèce invasive très embarrassante.

L'important est de bien pouvoir la reconnaître (cf flyer) pour ainsi l'éliminer ou signaler sa présence sur la plate forme www.signalement-ambroisie.fr

Que faire lorsque vous en voyez????

Avant la mi-juillet :

- si le foyer se trouve chez vous, en bord de route, qu'il est accessible, équipez vous de gants et arrachez les plants. Vous pouvez laisser les plants à même le sol (sur le bord de route ou une surface sèche et stérile pour éviter la reprise) ou les composter.
- si le foyer est inaccessible (propriété privée, culture) ou trop important, signalez sa position sur la plate forme www.signalement-ambroisie.fr

A partir de la mi-juillet :

Danger !!!! Car c'est le début de la floraison de plantes mâles produisant de grosses quantités de pollen.

Si le foyer se situe chez vous, arrosez copieusement les plantes par pulvérisation pour coller le pollen, équipez vous de gants, de lunettes fermées et d'un masque. Vous pouvez ensuite les composter, le mieux étant de les enfermer hermétiquement dans un sac destiné aux ordures ménagères. Si le foyer est sur une propriété privée, une culture, le domaine public, signalez-le sur la plate forme.

Dans tous les cas signalez les foyers sur la plate forme www.signalement-ambroisie.fr car cela permet au référent de la commune d'en être informé et ainsi de pouvoir prendre les mesures à mettre en œuvre dans les plus brefs délais.

La santé publique est l'affaire de chacun, vous comprendrez donc l'importance de signaler la présence de cette fameuse ambroisie et de tout mettre en œuvre pour éviter qu'à court terme elle nous gâche ces superbes étés dans les merveilleux paysages de l'Avant Pays Savoyard.

3 – La renouée du Japon

Elle est là, devenue commune, faisant partie du paysage et un peu mise de côté face aux fléaux que sont la Pyrale du buis et l'Ambroisie.

Mais il ne faut surtout pas relâcher notre attention sur cette plante exotique importée comme végétal ornemental au 19ème siècle (médaille d'or aux Pays Bas).

Fallopia japonica est aujourd'hui considérée comme une peste végétale à l'origine d'une catastrophe écologique.

Certes, elle ne perturbe pas nos soirées barbecue, n'est pas à l'origine de violentes crises d'asthme, est appréciée de nos amies les abeilles et peut être considérée comme esthétique.

Mais il est important qu'une vraie prise de conscience générale (citoyens et instances publiques) soit établie.

Comment la reconnaître????

Cela commence par de petites pousses ressemblant à des épinards rouges sortant du sol aux premières chaleurs. Puis, très vite, très très vite, de longues tiges (semblables à des bambous) creuses et vertes s'élèvent jusqu'à 3 mètres, parsemées de grandes feuilles alternées en forme de cœur. Viennent ensuite des fleurs blanches, adorées des abeilles en fin d'été.

Que faire si vous en avez chez vous?

- Si le foyer est de faible taille et jeune :

Arrachez soigneusement tous les rhizomes (souples et cassants, jaunâtres à l'intérieur) en élargissant la fouille autour de la plante jusque n'en plus trouver.

Veillez à ne pas laisser de morceau de rhizome sans quoi il se bouturerait.

Évacuez les parties aériennes et les rhizomes dans un sac destiné aux ordures ménagères.

Pas de compostage et surtout pas de décharge sauvage, à l'origine de sa propagation !!!!

Vérifiez par la suite qu'il n'y a pas de jeunes pousses.

- Si le foyer est important :

il existe des moyens mécaniques aux effets concluants mais lourds à mettre en œuvre. Il faut faire intervenir une entreprise spécialisée et avoir à l'esprit que l'éradication de la renouée en est toujours à sa phase expérimentale.

Mais vous pouvez tout mettre en œuvre pour l'affaiblir et limiter sa propagation. Pour cela fauchez-la autant que possible à l'aide d'une débroussailluse munie d'un fil ou d'un disque selon le diamètre des tiges pour l'épuiser.

Ne surtout pas utiliser de broyeur ou d'épareuse qui ne feraient que propager le foyer ou pire le déplacer par bouturage (ce que l'on voit le long des routes malheureusement).

Ne cherchez pas à la couper au ras du sol mais à 5cm pour éviter de disperser les bourgeons inférieurs.

Laissez les résidus de coupe sur place pour qu'ils sèchent ou évacuez les dans des sacs destinés aux ordures ménagères.

Après plusieurs années vous remarquerez que le foyer a stagné, voire régressé, les plantes sont de faible taille et de petit diamètre, rien n'est gagné, il faut persévérer sans quoi Fallopia repartira de plus belle.

Vous pouvez essayer de couvrir le foyer d'un film noir type ensilage ou bâche de bassin d'ornement et d'y réaliser des plantations de végétaux vigoureux (les ronces lui font du tort...)

Ce qu'il faut retenir sur Fallopia japonica !!!!

- **Pas de broyeur ou épareuse !!!!**
- **Ne pas couper au ras du sol**
- **Pas de compostage**
- **Pas de déchets sauvages !!!!**

L'Avant Pays est encore relativement épargné comparé au reste de la Savoie et de l'Isère. Il ne tient qu'à nous en tant que citoyens, usagers, entrepreneurs, pouvoirs publics, collectivités territoriales de tout faire pour que cela reste le cas dans les années à venir.

Pourquoi pas la voir régresser et même disparaître de notre magnifique bord du lac? Pour cela il faut qu'il y ait une prise de conscience générale, que chacun se sente concerné et impliqué dans la sauvegarde de notre paysage, notre cadre de vie.

<http://pyrale-du-buis.com/description-biologie.htm>

<http://www.pyraledubuis.fr/savebuxus-programme.htm>

<http://www.ledauphine.com/savoie/2016/09/08/la-randonnee-interdite-sur-certains-sentiers>

<http://www.ambroisie.info/>

<http://www.signalement-ambroisie.fr/>